

DIRECTEUR/RICE DU CCAS	
NOM et Prénom de l'agent	
Direction	Centre communal d'action sociale
Service d'affectation	Centre communal d'action sociale
Définition	Dirige et organise le centre communal d'action sociale. Met en œuvre la politique sociale de la commune en lien avec l'adjoint en charge des affaires sociales. Propose aux élus des orientations en matière de politique sociale. Organise les projets transversaux avec la direction générale
Missions principales et activités détaillées	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Organiser et mettre en œuvre la politique sociale sur le territoire</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic social, sur le territoire - Réaliser et analyser les besoins sociaux et la demande sociale du territoire - Traduire les orientations politiques en programmes et plans d'actions - Représenter la collectivité dans des instances institutionnelles et partenariales • <u>Mettre en œuvre l'offre de service sur le territoire</u> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter les dispositifs d'action sociale sur le territoire - Garantir le respect des règles de confidentialité, d'éthique et de déontologie • <u>Impulser une dynamique de réflexion et d'innovation en matière d'intervention sociale :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la conduite de changement des pratiques d'intervention sociale - Veiller à la déclinaison des orientations dans les projets de service • <u>Effectuer une gestion administrative et budgétaire :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et assister administrativement l'élu en charge du secteur social - Préparer et animer les réunions du conseil d'administration - Elaborer et suivre les procédures administratives du CCAS - Préparer et Gérer le budget dédié à la politique sociale - Rechercher des financements

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Assurer la gestion des ressources humaines du CCAS:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les besoins de ses services et les compétences associées - Participer à la gestion du recrutement, de la formation et de la carrière des agents en lien avec le service ressources humaines - Evaluer les agents
<p>Compétences requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale supérieure souhaitée (Bac +4/5), idéalement en lien avec les politiques sociales • Expérience en responsabilité d'une direction du CCAS souhaitée • Connaissances des techniques managériales • Maîtrise du fonctionnement d'une collectivité : finances locales, comptabilité publique, marchés publics, statut... • Connaissances de la réglementation dans les domaines du social, sanitaire, logement • Connaissances des partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans le champ de compétence d'un CCAS • Capacité à travailler en mode projet • Aptitude au management et à l'encadrement d'équipe • Sens de l'écoute, du dialogue, de la mobilisation d'équipe • Sens de la confidentialité • Disponibilité

Signatures :